



ORGANISER UN SCRUTIN ELECTORAL

Objectifs de la formation

Connaître les différentes phases sous l'angle juridique et pratique.

Public visé et prérequis

Elu de collectivité territoriale
Absence de prérequis
Tous publics

Contenu de la formation

- L'organisation du bureau de vote.
- La constitution du bureau de vote.
- Le contrôle des opérations de vote et la police de l'assemblée.
- Le déroulement du scrutin.
- Les opérations postérieures au scrutin.
- La contestation d'une élection.

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation sera interactive et pratique avec des études de cas
Le caractère confidentiel des données partagées sera préservé
Les supports seront remis au stagiaire

Évaluation/sanction de la formation

Evaluation à chaud des acquis de la formation
Evaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée : 1 jour soit 6 h

Date :

Horaires : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Lieu :

Groupe : 4 à 15 stagiaires